

BIHOREL

Située sur le plateau Nord de Rouen, Bihorel, ville attractive et recherchée, est située en Seine Maritime (Région Normandie). La ville compte 8 500 habitants et comprend trois quartiers distincts, 130 agents municipaux, plusieurs services municipaux en régie, de nombreux bâtiments et équipements sportifs et culturels, 10 millions d'euros de budget de fonctionnement et 2 millions en investissement.

AUXILIAIRE DE PUERICULTURE

Date de publication : 23/01/2023

Date limite de candidature : 22/02/2023

Date prévue du recrutement : 23/02/2023

Type de recrutement : fonctionnaire ou contractuel de droit public

Nombre de poste : 1

Grades ou cadres d'emploi : catégorie B Cadre d'emploi des auxiliaires de puériculture territoriaux

Niveau de diplôme requis : Diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture

MISSIONS

Contexte de la mission :

La ville de Bihorel recherche un(e) auxiliaire de puériculture pour exercer dans sa crèche municipale « les P'tits loups ».

La crèche accueille jusqu'à 63 enfants âgés de 10 semaines à 3 ans sur deux sites, rue de Verdun et rue Pierre Corneille

Descriptif de la mission :

Placé(e) sous l'autorité de la Directrice de la crèche, vous serez chargé(e) d'organiser et d'effectuer l'accueil et les activités qui contribuent au développement de l'enfant dans le cadre du projet éducatif de la structure.

Missions ou activités :

A ce titre, vous devrez :

- Accueillir et accompagner les enfants, les parents ou substituts parentaux
- Créer et mettre en œuvre les conditions nécessaires au bien-être des enfants tant physique que psychologique
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie
- Élaborer et mettre en œuvre des projets d'activités des enfants
- Choisir, préparer et gérer le matériel adéquat

- Participer à l'élaboration du projet d'établissement
- Assurer l'entretien de l'environnement immédiat de l'enfant

- Accompagner l'enfant dans l'apprentissage des gestes de la vie quotidienne et des règles de vie en collectivité
- Accueillir l'enfant et le guider à son arrivée dans la structure
- Préparer et donner le repas, la prescription médicale à l'enfant
- Réaliser les soins et signaler les modifications de l'état de santé de l'enfant aux puéricultrices, aux parents ...
- Réaliser un suivi d'activité

Profil recherché :

Formation :

Diplôme d'État d'auxiliaire puériculture indispensable

Compétences :

Connaitre les étapes du développement psychomoteur de l'enfant

Connaitre les règles élémentaires d'hygiène et de sécurité alimentaire

Connaitre les méthodes pédagogiques et activités éducatives adaptées aux jeunes enfants (motrices, créatives, symboliques, cognitives)

Qualités professionnelles :

Respect de l'enfant et de sa famille

Empathie, écoute et disponibilité

Capacité d'anticipation et de prise de décision

Sens de l'organisation

Grand sens du travail en équipe, du contact et du relationnel

CONDITIONS DE TRAVAIL

Lieu d'affectation : BIHOREL

Service d'affectation : crèche

Temps de travail : Temps complet

POSITIONNEMENT DU POSTE

Rattachement hiérarchique : Directrice de la crèche

Fonctions d'encadrement : non

Relations (interlocuteurs internes et externes) : les parents ou substituts parentaux, membres de l'équipe pluridisciplinaire

AVANTAGE(S) LIE(S) AU POSTE

Régime indemnitaire

Prime de service et d'assiduité (13^{ème} mois) sous conditions d'ancienneté

CNAS et Amicale du personnel

Participation employeur mutuelle et prévoyance salaire sous conditions

RTT (37h30)

CANDIDATURES

Les candidatures (Lettre de motivation et CV) sont à adresser par courrier à :

**Monsieur le Maire
Mairie de BIHOREL
48 rue d'Etancourt
76420 BIHOREL**

Ou par mail : recrutement.rh@ville-bihorel.fr

INFORMATION

Travailleurs handicapés : Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.